

nous défrichons

nous conseillons

nous transmettons

nous diffusons

Rapport d'activités

2014 - 2015

CAUE ·
DE L'ESSONNE |

www.caue91.asso.fr  

Les CAUE font face aujourd'hui à d'importants défis. [Leurs] atouts devraient leur permettre d'y répondre. La force et la pertinence de l'ancrage local des CAUE, alliées à leur indépendance, en font des organisations originales qui possèdent la confiance de tous leurs acteurs. Aucune autre structure ne peut, à ce jour, prétendre se substituer au rôle qu'elles jouent auprès des particuliers et des collectivités.

À l'heure où la Ministre de la Culture promeut une stratégie nationale pour l'Architecture, où la Ministre de l'Écologie pilote la transition énergétique et relance une politique nationale du paysage, et où l'État s'interroge sur l'ensemble de ses missions et sur les modalités de leur mise en œuvre, les propositions formulées dans le présent rapport sur l'activité, la gouvernance et le financement des CAUE veulent contribuer à les rendre plus visibles et plus solides, en en faisant des relais efficaces, au plus près des territoires, des politiques nationales.

Rapport de l'Inspection des Affaires culturelles et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable – novembre 2014.



Les équipes des CAUE nationales au congrès de juin 2014.

© URCAUE-IDF

Oui, cette année 2014-2015 a été une période très singulière pour notre association. Cette année encore, le CAUE a déployé son programme d'actions, conformément aux missions qui lui sont confiées, dans le but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage dans notre département. Mais, en Essonne comme dans d'autres départements, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est menacé.

Le CAUE est un service public qui n'a pas d'équivalent.

Pour la première fois de son histoire, le CAUE de l'Essonne, à mi-année 2015, n'a aucune assurance budgétaire autre que ses fonds propres.

En effet, en Essonne, le régime de taxe départementale affectée au CAUE, qui nous assurait une ressource sous forme d'un taux, s'est transformé depuis 2012 en

2014-2015 une période très singulière

part départementale de la taxe d'aménagement, sous forme d'une convention triennale d'objectifs et de moyens. Cette convention est arrivée à son terme en décembre 2014, sans qu'une autre forme de redistribution de la taxe ne l'ait complétée ou s'y soit substituée.

Sans ce financement, le CAUE, association d'intérêt public créée en 1977 par la loi sur l'Architecture, est condamné à disparaître.

Or, soulignons-le,

- C'est seulement au CAUE que les particuliers peuvent rencontrer gratuitement un architecte au sujet de leur projet d'habitat;
- C'est seulement au CAUE que les élus trouvent un conseil indépendant et neutre pour les guider dans les projets d'aménagement de leur commune ou communauté d'agglomération.

De nombreux élus en témoignent : le CAUE est pour eux un allié solide, impartial, qui leur permet

de prendre les décisions les plus adaptées à leur territoire. Grâce aux compétences transversales des professionnels du CAUE, ils trouvent des solutions uniques, en cohérence avec la réalité locale et l'environnement.

Il faut le répéter : le CAUE est un service public qui n'a pas d'équivalent.

Dans la discrétion et la durée, nous nous démenons sur le terrain, ici un architecte, là un paysagiste ou un urbaniste, au plus proche des besoins réels de tous les habitants. Au CAUE, les particuliers, les élus, les professionnels et les institutions se rencontrent. De nombreuses actions, débats, visites, formations fournissent de vrais outils pour imaginer le devenir des territoires. Les missions du CAUE sont un

service précieux, utile aux citoyens et à l'intérêt public.

Véritable outil prospectif face aux enjeux sociaux, économiques et écologiques, le CAUE est fier de ses trente-cinq années d'expertise, de connaissance du

terrain, de maillage unique de partenaires essonniers, métropolitains, régionaux et nationaux. Nous devons pouvoir nous appuyer sur l'expertise et la solidité des CAUE!

Dans ce rapport d'activités, nous vous présentons nos actions-phares. Elles témoignent du dynamisme de

notre association, au service des Essonniers et des Essonniennes. Bonne lecture!

**Dans la discrétion
et la durée,
nous nous démenons
sur le terrain,
ici un architecte,
là un paysagiste,
un urbaniste,
au plus proche
des besoins réels
de tous les habitants.**

Le CAUE de l'Essonne

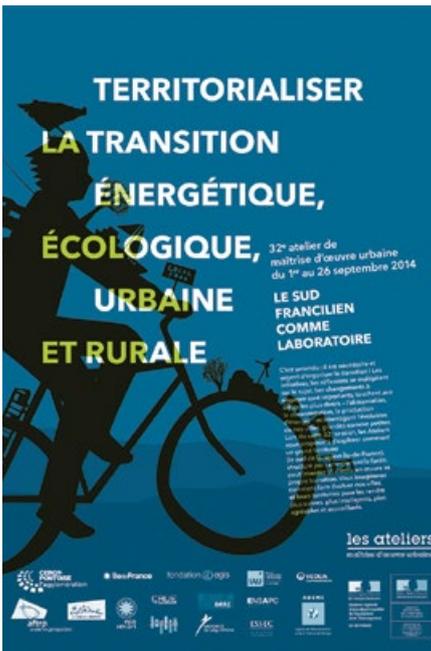


Le congrès national des CAUE

550 personnes et 80 % du réseau CAUE se sont retrouvés au CentQuatre, à Paris, les 10 et 11 juin 2014, sur le thème *Intérêt Public(s)*. Une forte affluence et des débats riches, sous le signe de la réforme territoriale. Conclusion : "L'acte II des CAUE est en marche".

Juin 2014

AUTOMNE 2014



Septembre

Les Ateliers de Cergy

Tout au long du mois de septembre, faire réfléchir et travailler ensemble des gens de tous horizons pour un nouveau projet territorial : une aventure prolifique, à laquelle le CAUE de l'Essonne est associé.



Les Enfants du Patrimoine

Depuis plus de dix ans, les CAUE d'Île-de-France proposent aux publics scolaires un programme exceptionnel de visites gratuites, la veille des journées nationales du Patrimoine. Plus de 20 000 élèves franciliens y ont participé le 22 septembre 2014.



Forum Union des Maires de l'Essonne

Une belle occasion de faire connaître le CAUE et ses missions aux maires élus au printemps 2014.

Octobre



Observatoire de la qualité architecturale du logement

À l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville le 18 décembre, les CAUE franciliens livrent une année de recherches et d'enquêtes sur le logement.

Décembre

HIVER 2014

Novembre

la gazette du caue

#12

Les jours heureux
L'histoire du premier écogîte du 91
 Ou, les jours heureux, à Chalo-Saint-Martin, est le tout premier écogîte de l'Essonne! Les modes d'habitat ont été pensés en amont pour respecter une approche totalement éco-responsable. Ce projet, que le CAUE (91) a suivi, a été une longue aventure pour ses propriétaires, Xavier et Lucrecia Galimari. Interview et retour sur les différentes étapes de la création.

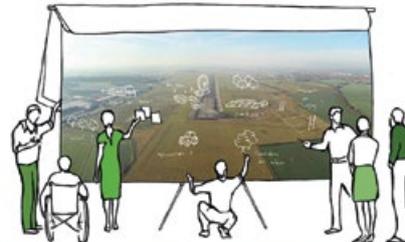
Observatoire de logement
Quelles qualités pour bien habiter?
 Pour répondre à cette question complexe, les CAUE de l'Île-de-France ont mené de nombreuses enquêtes auprès de tous les publics concernés. Des conclusions passionnantes, parfois surprenantes, qui seront présentées, et discutées, le 18 décembre prochain, lors du séminaire annuel de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France.

Lacs de l'Essonne
Une charte pour la biodiversité
 Inciter les bailleurs sociaux à gérer leurs espaces verts de façon plus durable, vous rattachés de cette charte ambitieuse, qui sera présentée courant janvier 2015 à la CAUE (Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne). Le point sur les principales mesures proposées.

Retrouvez-nous sur @Caue91

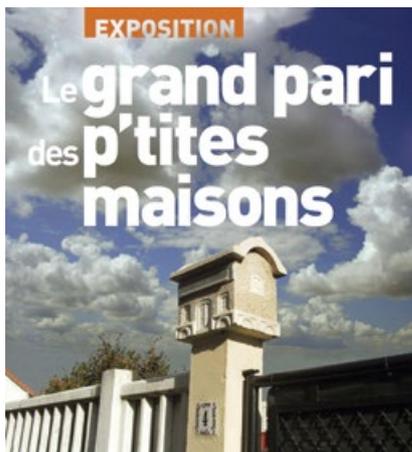
Logement : où et comment construire?

Le CAUE met son expertise au service des collectivités qui souhaitent construire ou réhabiliter des logements. PLU, PLH, projet de résidence sociale... Cela permet une réflexion nouvelle, à toutes les échelles. Retrouvez ici trois expériences.



Nouvelle Gazette

Pour gagner en clarté, notre lettre d'informations devient thématique, autour de nos domaines de prédilection : le logement, la transition, le pavillonnaire, le paysage, la participation...



"Le grand pari des p'tites maisons"

Organisée avec La Maison de Banlieue et de l'Architecture, cette exposition est dans le fil de notre plate-forme Hissez Pavillons.

Janvier 2015

PRINTEMPS 2015

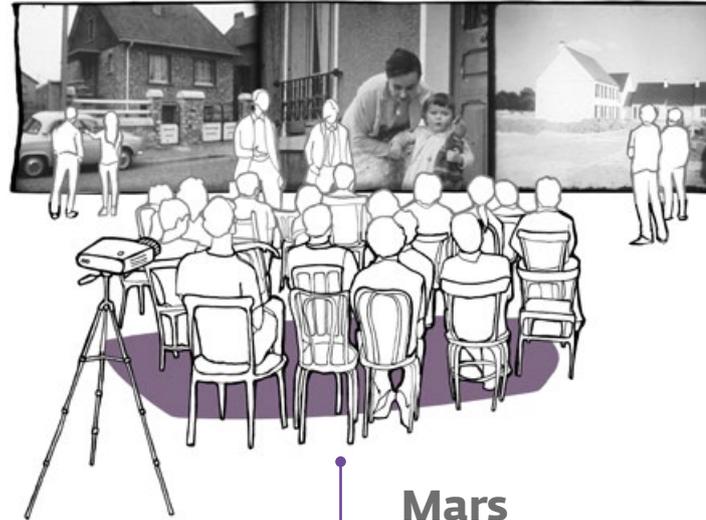
Février

Entretiens du Cerema, Territoires et villes durables

Les 3 et 4 février 2015, nous étions présents à la Biennale de l'ingénierie territoriale du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Nous avons notamment participé à l'atelier « Bien être en ville : mieux répondre aux aspirations sociales » (lire page 17).

"Mon pavillon", sortie du DVD

Des témoignages des pionniers du pavillonnaire réunis dans cette coproduction Cinéam/CAUE (lire page 15).



Mars





Conférence Paysage et Patrimoine à Juvisy-sur-Orge

Comment envisager la trame verte et bleue au quotidien, et dans le contexte d'une commune? Illustration concrète et très visuelle lors de cette conférence du 20 mai 2015.

303

missions de conseil
en un an!

Avec 303 missions de conseil, l'année 2014-2015 a été très active pour le CAUE 91 ! Nous sommes intervenus auprès de communes, de communautés de communes, de groupements ou de particuliers...
(lire page 27)

Mai

ÉTÉ 2015

Avril



Préfiguration de la métropole du Grand Paris

Le CAUE de l'Essonne représente les CAUE franciliens au groupe de travail « Aménagement » de la Mission de préfiguration de la Métropole. Paysage, identité, limites, patrimoine architectural et urbain, évolutions socio-démographiques du Grand Paris... autant d'entrées pour alimenter une stratégie de développement de la Métropole.

A comme Aide à la décision

Centre de ressources, lieu de rencontre et d'échanges, le CAUE apporte une aide à la décision sur ses domaines de compétence. Cette mission de service public se fait dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

C comme Conseil

C'est la mission n°1 des CAUE. Le conseil se fait auprès :

- **des collectivités** pour les aider dans leurs décisions. Nous intervenons en amont de la maîtrise d'œuvre dans les communes qui cherchent à mettre en valeur leur patrimoine bâti et paysager : définir leurs objectifs, orienter les projets, programmer, échanger des expériences, concerter des intervenants ([lire pages 22 à 24](#)).

- Le conseil se fait aussi auprès **des particuliers** qui souhaitent construire, réhabiliter, agrandir. Nous leur offrons une consultation architecturale gratuite directe ([lire page 26](#)).

E comme Essonne

Depuis plus d'un siècle, l'Essonne a traversé des mutations urbaines majeures, au fil du développement régional. Constitué de pleins et de vides, de zones bâties et d'espaces agricoles, notre territoire recèle des richesses et des caractéristiques qui lui sont propres, et demande à être parcouru et reconnu. Il peut donner sens au projet urbain, en retrouvant des lignes de forces et des dynamiques cohérentes.

M comme Mutations du territoire

Territoire jeune, l'Essonne continue à vivre de profondes mutations. Après des décennies d'extension urbaine, la pression semble aujourd'hui contenue. Les enjeux majeurs liés aux espaces bâtis portent désormais sur le renouvellement urbain, en tenant compte de la diversité des formes d'urbanisation, de l'importance de valoriser la diversité des cadres de vie, entrant pleinement dans le XXI^e siècle.

Il importe d'imaginer des réponses aux problématiques urbaines et aux besoins actuels et à venir des habitants du département. C'est dans cet esprit que le CAUE de l'Essonne développe son activité au service des habitants, des élus et des professionnels.

B comme But

Promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale : c'est dans ce but que les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont été institués par la **loi sur l'Architecture de 1977**. Le CAUE de l'Essonne, organisme d'intérêt public, a été mis en place par le Conseil général de l'Essonne en 1979. Ses statuts sont définis par un décret ([lire page 36](#)).

D comme Durable

L'action du CAUE s'articule autour des grands axes qui définissent la qualité et la durabilité de la vie en société, à court, moyen et long terme : urbanisme, logement, patrimoine, paysage, biodiversité, espaces publics, développement économique local... ([lire pages 12-13](#))

F comme Financement

Depuis le 1^{er} mars 2012, le financement du CAUE est assuré par une partie de la taxe d'aménagement, fixée par le département.

I comme Intérêt public

Conseiller, former, informer et sensibiliser constituent les 4 missions d'intérêt public du CAUE (voir à [Conseiller et Transmettre](#)).

N comme Fédération Nationale

Son objectif : représenter, défendre et promouvoir les 92 CAUE sur le territoire national. La **Fédération Nationale des CAUE** entretient des relations régulières avec les représentations nationales de « parties prenantes » du projet CAUE, qui siègent au sein de nos conseils d'administration : les ministères, les assemblées d'élus et la direction générale des Finances publiques. S'y ajoutent les collaborations avec l'Ademe et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Le projet de réseau adopté en juin 2014 confirme ainsi les trois piliers fondamentaux de nos actions : **l'insécabilité des missions des CAUE, leur gouvernance et la ressource issue d'une partie de la fiscalité de l'aménagement.**

le caue en un abécédaire

P comme **Partenaire**

Le CAUE est partenaire de tous les maîtres d'ouvrages publics ou privés, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre. Il est important de le rappeler car c'est la garantie de notre neutralité. La complémentarité des professionnels de notre équipe permet d'intervenir en transversale, depuis le simple conseil technique jusqu'à l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.

Q comme **Qualité du cadre de vie**

Tout acte d'aménagement – depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction – est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. À tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, **le CAUE promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à mieux assumer ses responsabilités.** Toute notre action est guidée par une intention pédagogique.

R comme **Région**

Le 28 avril 2000, les huit CAUE franciliens se sont regroupés dans l'association **Les CAUE d'Île-de-France** afin de valoriser leur savoir-faire et les travaux menés localement et régionalement. Ensemble, nous menons des actions de formation, organisons des manifestations, des réflexions. Ainsi, les dynamiques à l'œuvre sur chaque territoire départemental gagnent en visibilité à l'échelon régional et métropolitain. Dans un paysage institutionnel en pleine mutation, les CAUE d'Île-de-France mettent à profit ces années de travail collaboratif. Cela permet aujourd'hui de développer une dynamique de projet dans les champs professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

S comme **Sur mesure**

Le CAUE offre un **service sur mesure, adapté au besoin des acteurs et au développement des actions.** Les différentes disciplines représentées dans l'équipe (architectes, urbanistes, paysagistes) s'imbriquent et se complètent pour offrir au grand public, aux particuliers, aux collectivités, aux maîtres d'ouvrages publics et privés des conseils et des services à la fois ciblés, spécialisés et complémentaires.

T comme **Transmettre**

C'est le cœur des missions fondatrices des CAUE : former, informer et sensibiliser. Nous agissons auprès :

- **Des enfants et publics scolaires** : pour les intéresser à l'architecture, au paysage qui les entoure, à l'environnement, leur apprendre à voir et à comprendre les espaces ([lire page 28](#)).
- **Des étudiants des écoles d'enseignement supérieur** d'architecture, d'urbanisme, de paysage, en les faisant notamment travailler sur des projets d'aménagement, et en les mettant en lien avec des représentants des collectivités locales ([lire pages 30-31](#)).
- **Des personnels des collectivités locales et des professionnels** (professionnels liés au cadre bâti : architectes, agents des Sem d'aménagement...)
- **Du grand public**, en concevant des expositions ou publications, et en conduisant des recherches et des études sur le cadre de vie en Essonne ([lire pages 34-35](#)).

nous défrichons

**Défricher, c'est dans l'ADN
du CAUE de l'Essonne** [p. 12](#)

**Le pavillonnaire,
c'est révolutionnaire!**
Notre Observatoire des mutations
pavillonnaires, plate-forme innovante [p. 14](#)

**Non, le paysage
n'est pas une image**
Nos actions originales pour un paysage
intégré aux usages [p. 16](#)

**La participation
passe par le faire ensemble**
Nos initiatives pour impliquer
activement les habitants [p. 18](#)

nous conseillons

À Chamarande
Comment créer des logements
en préservant l'âme du village [p. 22](#)

À Évry
Les Ateliers de Travail Urbain,
lieu d'échange mairie-habitants [p. 23](#)

Avec la CALPE, à Juvisy-sur-Orge
Regagner en cohérence architecturale
avec les vitrines commerciales [p. 24](#)

**Auprès du Département,
de la Région, de l'État**
Nous partageons notre expertise
et relayons les actions [p. 25](#)

Pour les particuliers
Le conseil gratuit et indépendant,
une de nos missions fondatrices [p. 26](#)

**La carte de nos missions
de conseil** [p. 26-27](#)

nous transmettons

Les Enfants du patrimoine

Des Journées du patrimoine conçues pour le jeune public

[p. 28](#)

Architectes et paysagistes dans les classes

En intervenant en milieu scolaire, du primaire au lycée, nous démocratisons l'accès à nos domaines d'expertise

[p. 29](#)

Partenariat avec l'École nationale supérieure du paysage

Le témoignage de son directeur, Vincent Piveteau, sur cet échange professionnel avec le CAUE de l'Essonne

[p. 30](#)

Les Ateliers universitaires du territoire en mouvement

Avec notre partenariat entre des collectivités et de grandes écoles et universités, nous faisons travailler ensemble les élus et les jeunes futurs professionnels sur les projets d'aménagement

[p. 31](#)

nous diffusons

La Minute Métropole

Les Franciliens, anonymes ou non, racontent la métropole de leur point de vue dans ce programme vidéo hebdomadaire

[p. 32](#)

La plate-forme CAUE Île-de-France

Le nouveau site Internet des CAUE franciliens unit nos forces

[p. 33](#)

La Gazette du CAUE de l'Essonne

Notre lettre d'informations bimestrielle devient thématique

[p. 33](#)

Nos actions de diffusion

Expositions, documentaires, rencontres sur le terrain et présence accrue sur les réseaux sociaux : notre année en images

[p. 34](#)

Nos statuts, notre réseau,
nos partenaires, notre équipe

[p. 36-39](#)



nous
défrichons



Image tirée d'Images d'Avenir en Essonne, exposition lancée par le CAUE 91 pour ouvrir des débats sur le paysage.

© C. Stacchetti

Présents de longue date dans les départements, nous, CAUE, sommes des témoins privilégiés de l'évolution des pratiques urbaines et territoriales. Cela nous permet d'explorer des pistes innovantes.

Nous intervenons en amont, sur le terrain, pour préparer la commande à la maîtrise d'œuvre. L'aménagement du territoire, le projet urbain nécessitent de se projeter sur le temps long, d'anticiper les besoins de la société de demain.

Pour cela, entre recherche et action, nous nous devons de rester en alerte afin de détecter les tendances et les enjeux à venir. Pour y répondre au mieux, nous proposons de nouveaux outils de réflexion et de représentation – quitte à faire bouger les systèmes de valeur.

C'est pourquoi **nous n'hésitons pas à nous saisir de sujets émergents, essentiels à nos yeux, pour imaginer comment nous habitons le territoire demain.** En 2005, nous disions « Stop » à l'étalement urbain. Aujourd'hui, nous

plaçons, à travers différentes actions, l'habitat pavillonnaire au centre du débat, comme une ressource urbaine et sociale.

Alimentation, économie, usages, cadre de vie... la ville et la campagne doivent s'imaginer un destin commun. **Nous inventons les outils pour débattre avec le plus grand nombre des futures dynamiques urbaines, paysagères et agricoles.** Les modes de fabrication du projet évoluent. Les habitants ne se contentent plus de recevoir des informations. De plus en plus, ils veulent être partie prenante du processus.

Comment transformer en richesse ce qui peut être ressenti comme une contrainte? A travers différentes actions (ateliers, workshops), nous bousculons, avec l'accord des élus, les processus de projets pour expérimenter des démarches participatives ou en co-construction.

Le défrichage, nous le revendiquons comme pratique pour se fabriquer des outils opérationnels sur les enjeux à venir. ■

Le pavillonnaire, c'est révolutionnaire !



Banal et daté, le pavillon? Faux! L'Île-de-France regorge de réalisations en quartiers pavillonnaires qui prouvent que l'on peut vivre ensemble autrement, et mieux. Le CAUE de l'Essonne observe de près ces initiatives et les met en partage. Car ce patrimoine en mutation fait avancer notre territoire, à échelle humaine.

Si l'étalement urbain incontrôlé a été décrié, à juste titre, il est temps aujourd'hui de se pencher sur ce patrimoine en mal de reconnaissance. En Essonne, les maisons individuelles représentent 50 % du parc de logements existants. Pour les professionnels que nous sommes, il est indispensable de réintégrer le pavillonnaire aux réflexions globales sur la mutation des pratiques urbaines.

Car le pavillonnaire, c'est :

- un pan de l'histoire de l'Essonne et de ses habitants,
- un patrimoine au cœur de la réflexion sur l'habitat,
- une ressource urbaine pour développer de nouvelles pratiques,
- c'est aussi un enjeu majeur pour la transition énergétique.

La transition ne pourra se faire sans le pavillonnaire et, en ce sens, il est bien révolutionnaire!

À travers une série d'actions, regroupées sous l'appellation Hissez Pavillons, nous avons entrepris de déchiffrer les mutations à l'œuvre et d'anticiper celles à venir.

50%

**c'est, en Essonne,
la part des maisons
individuelles
dans le parc des
logements existants.**

Nous remontons aux sources pour éclairer le futur

Il faut comprendre la fabrication et l'évolution des quartiers pavillonnaires pour anticiper leurs évolutions. Il y a déjà quinze ans, le CAUE 91 s'était penché sur le sujet pour une recherche du PUCA (Plan Urbanisme, Construction et Architecture) avec la Maison de Banlieue d'Athis-Mons.

Toujours en partenariat, nous réinterrogeons cette histoire du pavillonnaire. Un livre et une exposition, **Le grand pari des p'tites maisons**, en retracent l'aventure, et la replacent au centre des enjeux contemporains. Ils démontrent, avec des cas concrets, les capacités d'adaptation inattendues de cet habitat, comme ce pavillon des années 70 labellisé BBC à Viry-Châtillon ou ces logements d'insertion dans une maison de ville à Chevreuse.



© CAUE 91

Parcours-débat avec les étudiants à travers différents quartiers d'Igny.

La collection « Mon Pavillon » produite par le CAUE et réalisée par Cinéam raconte, à travers 6 petits films, l'aventure des pionniers du pavillonnaire. Depuis les castors après-guerre jusqu'à Villiers-le-Bâcle dans les années 70, on revit une aventure émouvante où les habitants ont dû tout inventer, faire ensemble, avec un esprit collectif et d'entraide habituellement peu associé à l'habitat individuel.

> [Le film Collection Mon Pavillon \(Cineam/CAUE 91, 2014\)](#)

Notre Observatoire, une plate-forme d'innovations

C'est cet esprit d'innovation que l'on retrouve aujourd'hui à travers l'Observatoire des Mutations Pavillonnaires, que nous avons lancé en 2014. Accessible sur notre site Internet, alimenté par des appels à contribution, il témoigne de la formi-

dable inventivité des acteurs locaux. De nombreuses initiatives originales montrent que le pavillonnaire est en train de bouger : rénovation thermique, surélévation, pédibus, autopartage, maison partagée, microbailleur social, colocation intergénérationnelle... Toutes ces initiatives permettent d'imaginer les transformations de demain. Cette plate-forme de partage d'expériences peut également être un outil d'aide à la décision, mobilisable pour des porteurs de projets.

Rénovation thermique, pédibus, microbailleur social, colocation intergénérationnelle... Le pavillonnaire est en pleine mutation.

Les changements législatifs (loi Alur), l'évolution des modes de vie et des transports sont autant de raisons qui

amènent le pavillonnaire à muter de façon plus marquée.

Devant l'accélération de ce phénomène, nous avons décidé de prendre les devants. Afin de mieux aider les collectivités, souvent démunies face à ce phénomène, nous faisons appel aux talents des futurs professionnels pour imaginer les devenirs des tissus pavillonnaires.

Nous avons ainsi créé les Ateliers du territoire en mouvement, qui mettent en relation une collectivité et des établissements d'enseignement supérieur ([lire page 31](#)).

Si le pavillon est un logement individuel, le pavillonnaire est bien un phénomène collectif.

Grâce à ces différentes démarches, le CAUE de l'Essonne l'analyse d'une façon globale afin de mieux conseiller les différents acteurs, particuliers, élus, techniciens et professionnels. ■



Non, le paysage n'est pas une image

Nous soutenons depuis plus de dix ans que le paysage est un socle pour le projet urbain et un outil efficace pour le vivre ensemble. C'est donc avec enthousiasme que nous saluons la démarche ambitieuse du ministère de l'Écologie, qui lie le paysage à la transition énergétique et écologique. Enfin, le paysage est à l'honneur!

En Essonne, le paysage est d'une grande richesse, mais pas toujours mis en valeur. C'est pourtant un véritable outil pour imaginer un aménagement plus économe du territoire. Les trames vertes et bleues et la biodiversité sont des opportunités pour tisser des liens entre les entités urbaines et faciliter la compréhension du territoire.

Nous avons travaillé sur des projets liant biodiversité, usages et paysage avec la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne et le Conseil départemental, sur le Coteau des

vignes à Athis-Mons et au Cirque de l'Essonne. Nous avons imaginé les conditions pour que les urbains profitent de ces espaces naturels de proximité, tout en protégeant la faune et la flore.

Dans le cadre de l'Agenda 21 du Conseil départemental, avec la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, nous avons participé à l'élaboration de la « Charte de gestion durable des espaces extérieurs sur les propriétés privées ». Cette charte engage ses signataires à s'inscrire dans une



© CAUE 91

Sur les hauteurs d'Igny, parcours-paysage avec des élèves de seconde du lycée Saint-Nicolas.

démarche de gestion de leurs espaces extérieurs favorisant la biodiversité. L'Opievoy et le groupe SNI sont les premiers bailleurs sociaux du territoire à avoir signé cette Charte. Au vu de la pertinence de ces questions en Essonne, nous avons proposé à Natureparif d'être un relais départemental du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), pour aider les élus à s'en saisir.

Agriculture et ville, des relations en construction et un atout socio-économique

Même à plus petite échelle, les relations entre ville et agriculture s'inventent au quotidien. L'Essonne compte trois projets agri-urbains. Face aux nouveaux enjeux économiques et écologiques, l'agriculture de proximité est un véritable atout. Comment retrouver une cohérence dans les territoires péri-urbains qui

ont été coupés par les infrastructures, et souvent urbanisés au gré des opportunités foncières? Les projets agri-urbains sont des démarches originales, qui tissent des relations sociales et spatiales entre projets urbains et agricoles.

Nous agissons sur le terrain

- Avec l'association Terre&Cité, sur le plateau de Saclay, nous avons participé au processus de candidature du programme européen Leader.
- Avec l'association du Triangle Vert, nous réalisons une étude pour les collectivités sur le traitement de la lisière entre espace urbain et espace agricole.

Nous participons à des projets de recherche

Le ministère questionne, par le paysage, les rapports entre ville et agriculture. Nous avons répondu présent à l'appel à projets de recherche Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) en région Île-de-France, à la demande d'Agro-ParisTech, pour décrypter comment se constituent et vivent ces territoires qui inventent de nouveaux modes de gouvernance. Nous sommes référents en ce qui concerne la fabrication de documents pédagogiques à l'usage des différents acteurs de ces territoires.

Le paysage, notre bien commun

Les grandes figures paysagères du département sont pour nous de

véritables espaces publics à l'échelle locale et régionale. Le paysage est une entrée douce pour initier le débat sur le vivre ensemble.

C'est en ce sens que nous sommes intervenus à l'atelier « Bien être en ville : mieux répondre aux aspirations sociales », lors des entretiens du Cerema, Territoires et villes durables. Nous y avons témoigné de démarches menées en co-construction avec différents publics et débattu sur les nouvelles manières de faire projet ensemble.

Nous avons aussi mis le paysage au centre des débats avec des experts et des étudiants à l'Institut de Géographie, dans le cadre du Master d'urbanisme autour des espaces publics métropolitains.

Le paysage est une entrée transversale pour amorcer la transition économique, écologique et sociale. C'est en ce sens que le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie souhaite programmer

1000

paysages en actions : c'est l'appel à projets du ministère de l'Écologie, un véritable recensement paysager national. Nous le soutenons.

des « Ateliers de Recherche-action : Paysage, Territoires et Transition », afin de croiser recherche et territoire support.

Le CAUE 91 participe à des ateliers de préfiguration de cette démarche en tant que référent national sur les questions du paysage.

Enfin, le CAUE s'inscrit dans l'appel à projets « 1000 paysages en actions » du ministère. Cette action préfigure l'Observatoire des paysages qui sera mis en place au premier semestre 2016. ■

La participation passe par le faire ensemble

Les projets ne peuvent plus se faire sans l'adhésion des habitants. Les méthodes de consultations traditionnelles à minima sont source de frustrations, avec des effets parfois dévastateurs pour les projets. Il faut imaginer de nouveaux processus pour ouvrir le débat et apprendre à accueillir les expressions, même dissonantes. L'exercice peut être difficile. Mais il en vaut vraiment la peine.

Quand les collectivités s'engagent dans une démarche écologique et paysagère, nous sommes là.

C'est une aventure commencée en 2008 qui s'est conclue le 12 mars dernier, place François Mitterrand à Viry-Châtillon.

La démarche écologique et paysagère entreprise par la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, avec l'appui engagé et continu du CAUE 91, s'est achevée par un chantier de plantation participatif et festif. Préparé par le collectif Coloco, il portait la touche finale à leur mission « 15 projets pour 2015 ».

La transformation de la place s'est produite en direct, avec l'aide de toutes les bonnes volontés, les

habitants et les écoles du quartier. Certains ont bêché pour agrandir des massifs ou en créer, d'autres ont taillé, planté... On y repassera dans quelques temps pour voir la transformation de cet espace public né d'une fête géante, et mémorable.

Le CAUE de l'Essonne propose également des actions participatives pour engager le débat.

"Depuis votre jardin, imaginez votre paysage avec le jardin de la Coulée verte"

À Villiers-sur-Orge, le CAUE 91 a invité les habitants à un atelier très concret dans le cadre d'un projet de Coulée verte entre champs et habitat pavillonnaire.





Grâce à la réalisation de maquettes autour du thème « Depuis votre maison, imaginez votre paysage, avec le jardin de la Coulée verte! », les habitants ont pu se mettre très concrètement en situation, et ils ont exprimé leurs avis, leurs envies. Cette concertation a permis de réfléchir ensemble pour faire évoluer au mieux le lien entre la propriété privée et les intérêts communs liés au paysage.

Faire ensemble et se confronter aux contraintes réelles rend la discussion plus aisée. Les savoirs sont redistribués, la parole peut circuler plus librement. Suite à cet atelier, un cahier des charges pour faire appel à un maître d'œuvre a été élaboré.

Impliquer de nouveaux publics : les jeunes agissent pour leur lieu de vie

Des démarches innovantes déclenchent de nouvelles synergies.

Après la dernière édition des JBU (Jeunes Balades Urbaines), le partenariat s'est renforcé entre le CAUE 91 et la Mission Locale Nord Essonne.

C'est aussi un travail étroit avec les bailleurs 3F et Adoma, qui s'est engagé à l'échelle du quartier (à Viry-Châtillon pour les JBU/2015) ou du logement, dans le cas de la Résidence sociale des bords de Seine à Juvisy-sur-Orge.

Dans le cadre de cette démarche, les résidents

participeront à la réhabilitation de l'ensemble d'hébergement temporaire. L'objectif est double : préparer les résidents actuels (temporaires) à entrer dans un logement pérenne, et rendre les logements plus confortables. Cette démarche pionnière a lieu dans le cadre du dispositif CLLA.

Aux Ateliers de Cergy, les étudiants mettent l'humain au cœur de la transition

« L'échelle humaine pour faire émerger des projets qui soient des solutions » : voici l'un des quatre objectifs énoncés par les jeunes participants aux Ateliers de Cergy pour une stratégie territoriale « pro-active ». En septembre 2014, les Ateliers se sont posés en Essonne pour « territorialiser la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale ».

Devant l'intérêt du travail effectué et la richesse des propositions, le CAUE 91, la CCI et la SNCF ont proposé aux participants de poursuivre l'aventure.

22

jeunes participants aux ateliers de Cergy, en provenance de 8 pays différents : Australie, Cameroun, Canada, Colombie, États-Unis, Inde, Roumanie, Russie et de France.

Quatre d'entre eux ont relevé le défi de rédiger, à partir de leurs propositions, un guide pratique et simple afin que les élus, les habitants, les entreprises puissent s'en emparer pour entreprendre la transition avec des outils concrets.

Trois acteurs ont accepté de financer cette démarche : l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, Véolia et SNCF. ■

Comment protéger
et gérer nos paysages
les plus remarquables?

Où et comment
construire
dans ma
commune?

Comment dynamiser le
commerce de proximité
dans ma commune?

Comment enlever
les voitures de mon
centre-ville?

Quel système intégrer à ma
maison pour économiser
mon énergie?

ALUR, PLU...
Comment
répondre à la loi?

Comment engager
ma commune dans
la société de demain?

**Le CAUE vous aide
à trouver
VOTRE réponse**



Mieux habiter mon lieu
de vie... À quoi
ça tient? Comment
y parvenir?

Comment mieux
accompagner
les habitants de
ma commune
dans leur projet
personnel?

Efficacité
énergétique :
comment passer
de la parole aux
actes?

Comment faire entrer
la nature en ville?

Comment agrandir
ma maison et optimiser
mon budget?

Comment
préserver
l'agriculture?

On a eu des cours d'histoire.
C'est quand les cours de futur?

nous conseillons

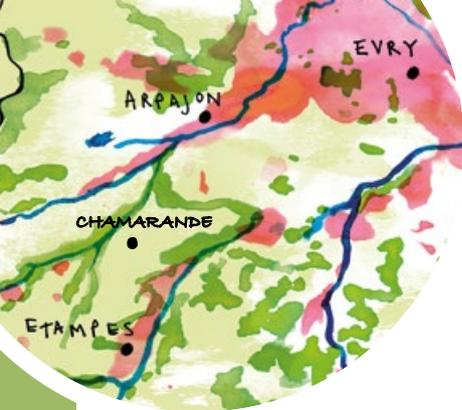
Du particulier au ministère, du village à la communauté d'agglomération, notre expertise s'adapte à toutes les échelles.

nous transmettons

En engageant différents publics sur le terrain : des élèves, étudiants, élus... nos actions de formation ont un impact durable.

nous diffusons

Via différents supports, nous nourrissons les échanges sur les enjeux-clés du territoire, pour y vivre mieux, ensemble.



À Chamarande

Nous aidons à mieux habiter un village du 21^e siècle

Au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français, la commune révisé son PLU. Le Schéma de Cohérence Territoriale prévoit la création d'un nombre ambitieux de logements pour les années à venir. Comment procéder? Retour sur l'intervention du CAUE de l'Essonne.

Le CAUE 91 accompagne la commune de Chamarande dans l'étude des potentialités de création de logements. Ce travail s'inscrit dans une réflexion d'ensemble de l'aménagement du village, et porte plus spécifiquement sur 4 sites stratégiques :

- Une zone AU (à urbaniser) d'1 ha, créant un lien entre la gare RER et le Domaine départemental.
- Une parcelle d'angle non bâtie donnant sur la place de la gare, entrée vers le cœur de bourg.
- La ferme du village : un patrimoine bâti rural, qui trouverait une seconde vie dans une reconversion dédiée à l'habitat.
- Des parcelles exiguës dans un secteur pavillonnaire, en lisière du coteau boisé constituant l'écrin paysager de Chamarande.

La participation du CAUE se déroule dans une démarche partenariale intégrée au groupe de travail du PLU, associant les élus, le PNR, le STAP, la DDT et le bureau d'études en charge de la rédaction du PLU. Sur chacun des 4 sites, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) seront formulées.

Dans le cadre d'ateliers collaboratifs et de visites de terrain, nous orientons le travail autour des thématiques

+ 50
logements

C'est ce que doit projeter Chamarande, commune de 1130 habitants, à l'horizon 2020, à enveloppe urbaine constante.

suites :

- Quel cadre de vie pour les habitants actuels et futurs?
 - Quels parcours et liens au sein de la commune entre les différentes polarités?
 - Quelles nouvelles typologies de logement adaptées aux sites potentiels d'accueil?
- Autant d'occasions de

débattre pour construire un projet commun. Il en émerge des intentions structurantes :

- conduire sur les sites concernés des opérations d'ensemble innovantes, proposant une mixité sociale et générationnelle.
- réserver et réinterpréter « l'esprit village » dans des typologies contemporaines, intégrant des usages partagés et mutualisés (stationnement, locaux, cours, jardins, etc). ■

Marie-Hélène JOLIVET-BEAL
maire de Chamarande



« Le CAUE nous accompagne car le logement n'est pas qu'une affaire de chiffres. Il est lieu de vie, et doit répondre aux nouveaux modes de vie. Les familles évoluent, il faut proposer de nouvelles formes d'habitat, venant compléter l'offre existante sur notre territoire. Il s'agit, par exemple, de permettre aux anciens qui se retrouvent seuls dans une maison inadaptée de rester à Chamarande, ou aux jeunes familles recomposées de trouver des formes d'habitat plus solidaires. »



© CAUE 91

Chamarande et son coteau boisé.

"Rassurer et expliquer l'intérêt du projet, ce qu'il va apporter au quartier... IL est indispensable de révéler son sens."
Elodie François, élue d'Évry.



"En tant qu'habitant ou qu'institution, nous n'avons pas les mêmes objectifs, pas la même histoire... ni le même rapport au quartier."
Dominique Dumont, participante aux Ateliers de Travail urbain

À Évry

Nous organisons un échange entre la mairie et les habitants

Les Ateliers de Travail Urbain ont donné un cadre à la concertation au sujet de l'aménagement de la parcelle Pastré, dans le centre historique d'Évry.

Au centre du quartier du Village, à Évry, le déplacement du Conservatoire de musique a créé une opportunité foncière importante, et de vives réactions sur place. Ici, le tissu associatif est fort, les habitants attachés à l'identité de leur quartier, et en demande de plus d'implication.

En décembre 2012, la ville d'Évry a décidé la mise en place d'un Atelier de Travail Urbain (ATU) composé d'habitants du quartier. Il s'est réuni en moyenne une fois par mois, le soir, en présence d'une élue référente du quartier et de représentants des services de la ville.

En 2013, le CAUE de l'Essonne est intervenu, conformément à la convention partenariale établie, aux côtés de

la Ville d'Évry dans l'animation de l'Atelier de Travail Urbain du Village. Cette convention a été renouvelée pour une année supplémentaire, à la demande de la ville. Par une méthodologie attentive, les modalités d'une véritable concertation ont été mises en place au sein de cet ATU.

Ces Ateliers de Travail Urbain à Évry avaient deux objectifs :

- faire entendre à chacun les contraintes et les attentes des autres,
- parvenir à des propositions urbaines concertées et concrètes.

Nous avons alterné les visites sur le site élargi, qui constituent la base

de notre diagnostic partagé en marchant, avec les travaux en salle, sur le document d'urbanisme, les envies et les besoins des participants. Chaque séance a permis de confronter les avis, d'analyser les réglementations, les atouts et les contraintes de la parcelle Pastré, et d'établir les conditions du cadre de vie répondant aux enjeux environnementaux et sociaux de développement, des riverains et de la commune. Les travaux de l'Atelier ont été riches des participations de chacun.

La ville peut maintenant utiliser ces travaux pour alimenter le cahier des charges de la consultation des maîtres d'œuvre qui seront choisis pour réaliser le projet communal. ■

Avec la CALPE, à Juvisy-sur-Orge

Nous aidons à préserver la qualité de vie au centre-ville

Avec la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, nous avons élaboré une charte des devantures commerciales pour favoriser le renouveau du cœur marchand de Juvisy.

Renforcer l'attractivité du petit commerce de proximité est un enjeu pour nombre de communes en Essonne. Il s'intègre dans un cadre plus vaste, celui de la qualité du cadre de vie et de la gestion équilibrée de l'espace public, qui sont des éléments majeurs de toute politique de développement social et économique du territoire communal et intercommunal.

En 2014, la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, en charge du développement économique, et la ville de Juvisy-sur-Orge ont souhaité mettre en place un dispositif original pour favoriser le renouveau commercial de la Grande Rue de la commune. Première concrétisation : la charte des devantures commerciales.

Ces devantures, élément important de l'environnement urbain, ont un impact déterminant sur l'harmonie et le dynamisme de la commune. Le développement anarchique des enseignes conduit à une dégradation des espaces



La Grande Rue de Juvisy-sur-Orge, à un siècle d'écart.

paysagers et du cadre architectural et, paradoxalement, à un manque de lisibilité des activités économiques locales.

L'objectif est double : au-delà du dynamisme commercial, qui reste prioritaire, il s'agit de valoriser l'identité de la rue, et contribuer à la qualité architecturale de la ville.

sur mesure. En pratique : les communes, ou leur groupement, nous sollicitent en amont des prises de décisions. Ce peut être pour une information, un avis consultatif, une aide suivie en vue d'une étude préliminaire, de la réhabilitation de leur patrimoine communal, de la programmation d'un équipement, d'une participation à l'élaboration des documents d'urbanisme...

Pour commencer, nous proposons notre diagnostic en marchant, élément clé de notre palette d'outils.

Il fait émerger les principales qualités et incohérences du secteur, et permet de fixer le périmètre des interventions. Les réunions avec les commerçants, les services de la ville et de l'agglomération, posent les bases du dialogue qui sera mis à profit lors de l'adoption de la charte.

Le conseil d'un architecte du CAUE est mobilisé, notamment pour les demandes de modification de la devanture commerciale qui peuvent poser question aux services instructeurs. Ainsi, d'ici la finalisation et la diffusion de la charte, le commerçant bénéficie de conseils, que ce soit à propos d'une réfection complète de la vitrine, d'une modification d'enseigne, du système de fermeture ou de l'éclairage. ■

+ Aider à la décision en partenariat, avec un conseil sur mesure : le point fort du CAUE

Le CAUE développe auprès des collectivités locales une relation dont l'enjeu est le « projet partagé ». Nous sommes partenaires, nous nous adaptons aux réalités locales et proposons un conseil

Auprès du Département, de la Région et de l'État

Transversaux et à l'affût des enjeux de demain, nous aidons à la décision

Le CAUE de l'Essonne est historiquement aux avant-postes de la réflexion sur le territoire. Cette année, nous avons été impliqués dans trois grands domaines brûlants d'actualité.

Au CAUE 91, nous pratiquons au quotidien, et ce depuis trente-cinq ans, le jeu d'emboîtement des différentes échelles, de la parcelle au grand territoire. Dans ce département de l'Essonne complexe, rural et urbain, préservé par endroits, morcelé à d'autres, nous avons développé une expertise unique du territoire et de ses acteurs. Nous la partageons avec les services de l'État, de la Région et du Département. En retour, nous relayons et accompagnons la mise en œuvre des politiques d'intérêt général. Cette année, trois grands domaines ont été investis :

LE LOGEMENT et les conditions de sa production

Essonne Aménagement Exemple, opération que nous avons menée en 2013, et initiée en 2010, reste un outil remarquable sur la question du logement. Avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), nous nous sommes appuyés sur cette opération pour participer à l'identification des facteurs de réussite des opérations de logements sociaux dans les communes de la seconde couronne d'Île-de-France.

Nous avons également été sollicités par la direction du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et sa direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

afin d'expertiser trois éco-quartiers franciliens avant labellisation.

LA TRANSITION énergétique et les stratégies de sa mise en œuvre

Le CAUE s'est associé au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) pour répondre à l'appel à projets de l'ADEME visant à identifier et accompagner les stratégies énergétiques des collectivités territoriales.

Le CAUE 91 est partenaire de la Plateforme « Rénover Malin » pilotée par le Conseil départemental de l'Essonne. Elle s'adresse aux particuliers désireux de se lancer dans un projet de rénovation pour atteindre plus de sobriété énergétique dans leur logement.

LE PAYSAGE et la biodiversité, outils du vivre-ensemble

Nous travaillons avec Natureparif pour la prise en compte du Schéma Régional de Cohérence Écologique dans les documents d'urbanisme. Le CAUE 91 est ici « tête de pont » pour l'Essonne. Nous relayons de plus l'opération « 1000 pay-

sages en actions » lancée par le ministère de l'Écologie.

D'autre part, le CAUE siège en tant que personne qualifiée à la Commission départementale des sites et des paysages à la préfecture de l'Essonne. À ce titre, nous siégeons également à la Commission départementale d'aménagement commercial et à la Commission départementale de conciliation en matière d'urbanisme. ■



« Je compte sur les 103 conseillers paysagistes en activité dans le réseau des CAUE pour accélérer la mise en œuvre du plan national d'action pour les paysages. »

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Extrait de l'entretien mené par Laurent Miguet, de *Paysage Actualités*, publié par *Le Moniteur*, le 1^{er} avril 2015, sous le titre « Chacun doit pouvoir bénéficier d'un droit au paysage » www.lemoniteur.fr



Un conseil gratuit et indépendant aux particuliers, l'une des missions fondatrices des CAUE. Mode d'emploi.

Le CAUE conseille principalement en amont du projet. L'architecte conseiller accompagne personnellement le particulier qui le questionne. Il explique la manière de procéder, les acteurs, les étapes d'un projet. Il aide à définir le programme, à vérifier l'estimation budgétaire. Il est un

appui pour la conception, et conduit le particulier à partager une réflexion vers une architecture de qualité, respectueuse et soucieuse de l'environnement.

Les architectes conseillers et les documentalistes des CAUE d'Île-de-France mettent à disposition des particuliers un abécédaire pour trouver des réponses. Mis à jour régulièrement, il est le fruit de 25 ans d'expérience, et se fonde sur les questions les plus fréquentes (calcul de la surface de plancher, assurance dommage-ouvrage, bâtiment et santé...). **Cet abécédaire est devenu un outil d'information de référence dans le champ du conseil architectural aux particuliers.** ■

Témoignage "J'ai apprécié votre capacité à considérer mon projet dans sa globalité"

Jérémy Hella, habitant de Corbeil-Essonnes, a fait appel au CAUE. Il raconte :
"Votre approche professionnelle m'a permis de prendre en compte des éléments de rentabilité et de faisabilité dont je n'avais pas idée. J'ai également apprécié votre capacité à considérer mon projet dans sa globalité avec un objectif d'efficience tournée vers une amélioration générale de mon habitation (rénovation énergétique, circulation, etc) tout en respectant mon projet de vie.

Merci encore pour votre approche constructive. J'ai aussi vivement apprécié votre mode de communication et vos facultés d'explication qui ont grandement

participé à ma bonne compréhension de certains aspects techniques. Et également la qualité de l'accueil téléphonique lors de mon premier appel ! Vous avez entièrement répondu à mes attentes et je me permettrai de vivement recommander ce service du CAUE 91."

Notre équipe, composée d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes, apporte des réponses transversales.



En 2014-2015, le CAUE 91 a mené 303 missions auprès des élus et des particuliers



Entre juin 2014 et juin 2015, nous avons travaillé avec les...

communes de :

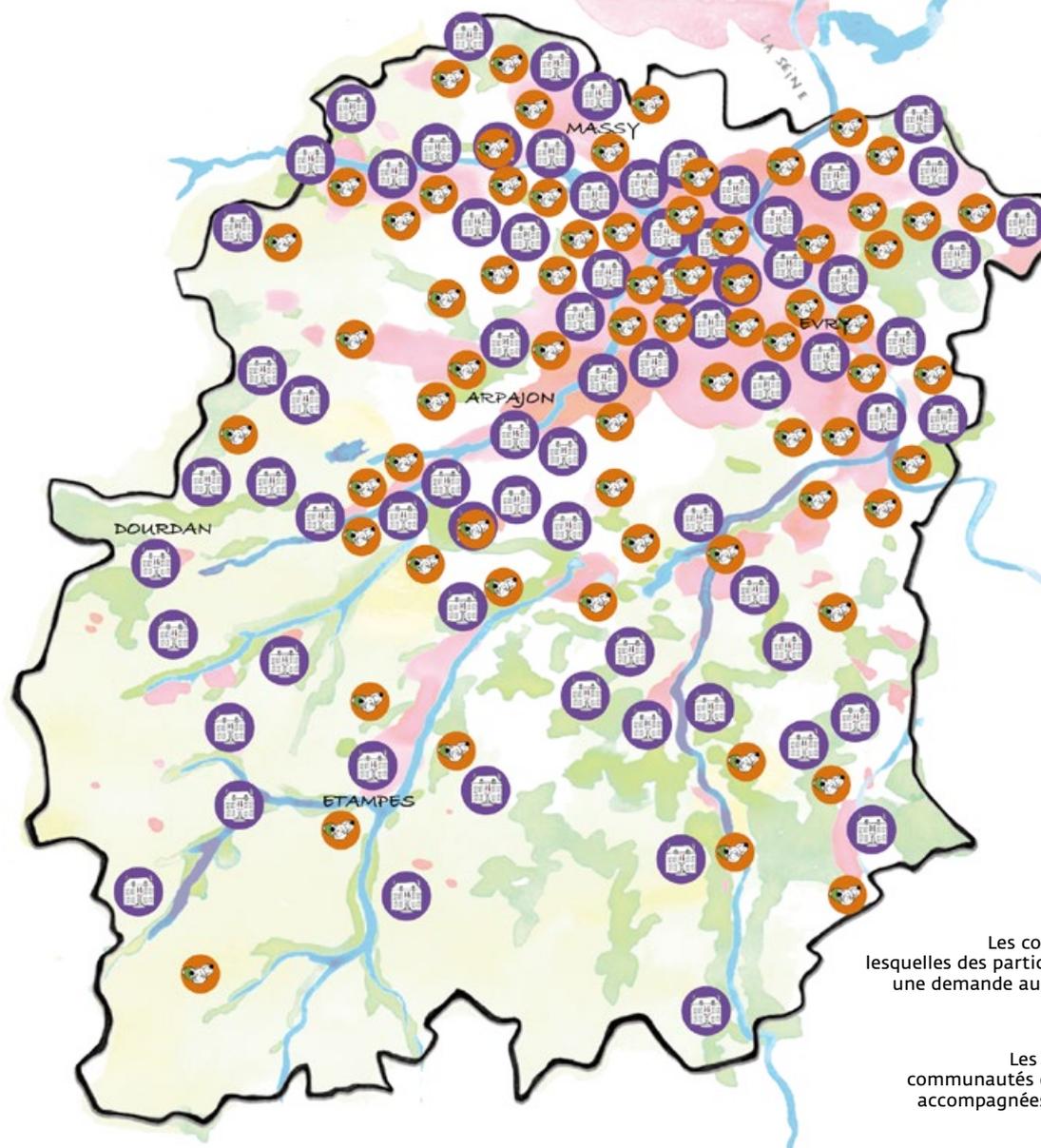
Arpajon, Avrainville, Ballancourt-sur-Essonne, Bièvres, Boigneville, Boissy-le-Cutté, Boissy-le-Sec, Boissy-la-Rivière, Boissy-sous-Saint-Yon, Boullay-les-Troux, Boutervillers, Brétigny-sur-Orge, Breux-Jouy, Brunoy, Bures-sur-Yvette, Cerny, Chalo-Saint-Mars, Chamarande, Champlan, Cheptainville, Chilly-Mazarin, Congerville-Thionville, Corbeil-Essonnes, Courcouronnes, Forges-les-Bains, Dannemois, D'Huisson-Longueville, Dourdan, Draveil, Étampes, Évry, Fleury-Mérogis, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Grigny, Guigneville, Juvisy-sur-Orge, La Norville, La Ville-du-Bois, Les Granges-le-Roi, Linas, Longjumeau, Longpont-sur-Orge, Maisse, Massy, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-École, Mondeville, Montgeron, Morangis, Morigny-Champigny, Morsang-sur-Orge, Ollainville, Orsay, Palaiseau, Quincy-sous-Sénart, Ris-Orangis, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saint-Yon, Sainte-Geneviève-des-Bois, Savigny-sur-Orge, Soisy-sur-Seine, Le Val-Saint-Germain, Varennes-Jarcy, Vaugrigneuse, Verrières-le-Buisson, Vert-le-Petit, Villejust, Villiers-le-Bâcle, Villiers-sur-Orge, Viry-Châtillon, Yerres.

communautés et regroupements de :

Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres, Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, Communauté d'agglomération du Val d'Orge, Communauté de communes de l'Arpajonnais, Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, Communauté de communes du Val d'Essonne

Maison de l'Environnement d'Athis-Mons, Maison de l'Environnement de Saint-Michel-sur-Orge, Mission Locale Nord Essonne, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, Syndicat intercommunal mixte pour l'Assainissement et la Gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres, le Triangle Vert des Villes maraîchères du Hurepoix, Terre&Cité. ■

Les actions du CAUE en Essonne



Les communes dans lesquelles des particuliers ont fait une demande auprès du CAUE.



Les communes et communautés de communes accompagnées par le CAUE.





Être une plate-forme d'échanges, provoquer des rencontres et des découvertes, partager et inspirer : c'est une part importante de notre travail. Parce que l'architecture, le paysage et l'urbanisme se vivent et se pratiquent. Nous vous présentons ici nos actions majeures auprès des jeunes générations. L'avenir se prépare aujourd'hui !

Les Enfants du Patrimoine

Nous invitons les jeunes générations à découvrir le patrimoine essonnien

Avec notre journée du Patrimoine dédiée aux écoliers, collégiens et lycéens, les lieux emblématiques de l'histoire de notre département trouvent un tout nouveau public.

Organisées en tout début d'année scolaire, le vendredi précédant les Journées Européennes du Patrimoine, les Enfants du Patrimoine sont une formidable occasion de démarrer l'année et découvrir la diversité de notre patrimoine culturel et historique départemental. Histoire, littérature, histoire des arts, arts plastiques, géométrie... nombreuses sont les matières qui y puisent inspiration pour conduire un travail au long cours.

Depuis 2003, les huit CAUE d'Île-de-France intègrent la jeune génération à l'élan qui se manifeste chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine en lui offrant une occasion pédagogique, ludique et

poétique de découvrir le patrimoine dans toute sa diversité.

Dans un partenariat étroit avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, associés avec des partenaires engagés, ce sont ainsi plus de 300 sites qui ouvrent leurs portes aux écoliers, lycéens et collégiens.

En Essonne, les trente-deux sites partenaires ont permis à 2330 jeunes de 70 établissements scolaires d'aller à la rencontre de ce patrimoine méconnu, de la Maison littéraire de Victor Hugo à Bièvres, au Cyclop de Milly-la-Forêt, en pas-

sant par le Château de Paris Jardins à Draveil, ou les Jardins d'histoire et de biodiversité de Viry-Châtillon, par exemple.

L'édition 2015 est d'ores et déjà prête

à être lancée. Les inscriptions des établissements se font sur le site Internet des CAUE d'Île-de-France. ■

2330

**jeunes de
70 établissements
scolaires ont
participé à
l'édition 2014
en Essonne**



Architectes et paysagistes dans les classes

Nous envoyons les professionnels de l'aménagement en milieu scolaire

Cette action, initiée et portée par les CAUE d'Île-de-France, rend accessible nos métiers aux élèves de tous âges, du primaire au lycée. Un travail pédagogique important.

L'architecture, l'urbanisme et le paysage façonnent notre quotidien, et jouent un rôle déterminant dans nos vies. Il est important que ces formes de création complexes soient comprises par le plus grand nombre. Pour les appréhender et mieux en comprendre la nature, rien de tel que de pouvoir échanger avec les professionnels qui s'en saisissent tous les jours.

« Architectes et paysagistes dans les classes », action initiée et portée par les CAUE d'Île-de-France, rend possible la rencontre entre les élèves, avec leur enseignant, et les

professionnels architectes et paysagistes en exercice. Cette opération est conduite avec les académies de Paris, Créteil et Versailles, le Conseil régional de l'Ordre des Architectes et la Fédération Française du Paysage.

80%
des demandes émanent des collèves

Une trentaine d'établissements scolaires de l'Essonne, soit environ 800 élèves du CE1 à la terminale, ont bénéficié de la visite d'un professionnel de l'aménagement dans leurs classes. On note une forte demande des collèves. En effet, ils constituent 80% des établissements candidats. ■



© CAUE 91

Chaque enfant présente son projet de plantation, positionné sur la maquette de son école.



© CAUE 91

Après avoir longé la Bièvre, les élèves de seconde reviennent au centre-ville pour analyser le quartier ancien d'Igny.

Parcours paysage avec le lycée d'Igny

Avec ce parcours-paysage, nous avons arpenté les environs du domaine d'Igny avec deux classes de seconde du lycée Saint-Nicolas d'Igny. Les élèves ont pris des photos avec leur téléphone portable pour répondre aux questions-fil rouge posées en début de séance : « Quel paysage d'Igny vous semble le plus, ou le moins beau ? » ou « C'est Igny, et pas ailleurs, pourquoi ? »

Lors d'une seconde rencontre d'atelier, ces observations ont été regroupées sous forme d'un poster collectif, croisant les regards. L'occasion de débattre du cadre de vie, de la façon d'habiter, des usages de ces transitions fertiles entre centre-ville et bords de la Bièvre. Un résultat riche et contrasté. ■



Cultiver le lien entre les étudiants et les territoires : cette année plus que jamais, nous nous y sommes attachés. Dans notre département, paradigme du péri-urbain, les outils de réflexion et d'intervention sont encore en construction. Les jeunes professionnels apportent la pertinence et l'impertinence, leur regard neuf. Des atouts pour tous.

Avec l'École Nationale Supérieure du Paysage, un partenariat solide

Le témoignage de Vincent Piveteau, directeur de l'ENSP Versailles Marseille.

« L'école nationale supérieure de paysage et le CAUE 91 peuvent s'honorer d'avoir depuis plusieurs années des partenariats très fructueux. Sans être structurés dans un cadre conventionnel unique, ces échanges ont pris des formes très diverses mais toujours régulières. Aujourd'hui, ils jouent à trois niveaux.



L'école est d'abord un « bénéficiaire » de l'expertise du CAUE.

À travers l'intervention de plusieurs membres de l'équipe du CAUE, l'école profite d'analyses, de pistes de réflexion et d'action qui s'intègrent dans la formation des futurs paysagistes, ou qui nourrissent leurs parcours de recherche action. Mais le CAUE facilite aussi la recherche de terrains d'expérimentation pour l'enseignement, quand il n'est pas lui-même à l'origine de propositions.

L'école est ensuite un « amplificateur » de réflexion pour le CAUE.

Le territoire départemental, par sa proximité de Versailles certes, mais surtout par la richesse des questionnements contemporains dont il est porteur, est un espace dont se saisissent de nombreux enseignants dans le cadre de leurs ateliers, ou d'étudiants paysagistes dans le cadre de leur diplôme. On peut citer l'exemple de l'atelier-chantier de première année sur Grigny, qui s'est pérennisé sur plusieurs années, ou les ateliers de troisième année sur Évry (2014-2015) ou Saclay (2015-2016), qui explorent la question de l'énergie et des paysages de l'après-pétrole. Ces explorations multiples dans leur forme ou leur restitution constituent un matériau riche pour la réflexion et pour l'action, accessibles au plus grand nombre (notamment grâce au centre de ressources documentaires de l'école, qui en conserve en quelque sorte la mémoire). Il a été, et il est à

même de nourrir le positionnement du CAUE.

L'école est enfin un « diffuseur » de cette « ingénierie paysagère » dont le CAUE de l'Essonne, et tous les CAUE, sont des acteurs pivots.

L'accueil, sur le site de l'école, de conférences, de colloques, ou de nombreuses délégations nationales ou étrangères, offre l'occasion de faire connaître les travaux qui sont conduits par le CAUE, au-delà des cercles traditionnels. L'accueil de l'exposition photographique *Images d'avenir* sur quelques secteurs agri-urbains à enjeux, en est cette année l'une des expressions les plus symptomatiques.

La satisfaction de l'école vis-à-vis de ce partenariat est donc entière. Elle porte bien sûr sur les différents contenus, qui donnent matière à projet. Mais cela tient aussi à une histoire d'hommes et de femmes qui ont appris à travailler ensemble et qui apprécient ce cheminement croisé. »

Grâce à nos Ateliers du territoire en mouvement, des échanges inédits et fructueux

Collectivités et étudiants se rencontrent et travaillent ensemble. Récits croisés.

Qu'apportent concrètement les partenariats avec des établissements de formation? Le 20 mars dernier, lors d'une matinée-bilan organisée par le réseau Rural et péri-urbain d'Île-de-France, en partenariat avec le CAUE et le lycée agricole de la Bretonnière (77), des échanges passionnants, illustrés par des exemples concrets, ont témoigné de l'intérêt de ces collaborations pour chacun : collectivités, établissements secondaires ou universitaires, étudiants et partenaires. Les Ateliers du territoire en mouvement y ont été présentés du point de vue des étudiants, de l'université et du CAUE. **Loïc Lorenzini**, animateur du groupe recherche formation et territoire pour le réseau rural, consultant développement durable et gérant d'Epicea développement, a préparé et animé cette matinée.



lectivités, étudiants et organismes de développement.

Pour les étudiants, l'intérêt est de se confronter à des problématiques concrètes avec des habitants et des élu(e)s, d'identifier le cadre d'intervention des politiques publiques et de se professionnaliser.

Pour les élu(e)s, l'intérêt est de bénéficier d'un regard extérieur et qualifié sur leur territoire, et pouvoir approfondir des problématiques, ce qu'ils n'auraient pas le temps de faire sans l'intervention du CAUE. C'est aussi l'occasion de mobiliser et de mettre en dialogue les habitants, élu(e)s et experts sur des sujets complexes. Le CAUE, par son expertise, ses compétences, sa vision transversale du territoire et son habitude de travail avec les collectivités et la recherche, était le partenaire idéal. ”

” L'intérêt des Ateliers du Territoire, analyse-t-il, est de créer des synergies entre col-

” Je retiens deux moments-phares de ces Ateliers du territoire, raconte **Marjorie Genard**, étudiante en Master urbanisme et aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. D'abord, la rencontre avec les professionnels du CAUE de l'Essonne. Leur présentation du projet m'a questionnée quant à l'avenir des communes pavillonnaires de l'Essonne, où je vis depuis toujours. De plus, travailler pour des professionnels sur un territoire concret a été une première expérience du passage de la théorie à la pratique. Second moment-phare : le travail de référencement sur les nouveaux modes de commerces de proximité. Notre constat était que la commune de Bouray-sur-Juine connaît une déperdition de sa population et un manque de commerces de proximité, et qu'il est nécessaire de la redynamiser. Notre travail de référencement nous a fait découvrir le projet de l'épicerie coopérative de Savennière (49). Il nous a paru adapté à la commune; nous en avons développé le principe et proposé une localisation spatiale.



Ces ateliers ont marqué mon parcours professionnel. J'ai pu rencontrer des professionnels passionnés, et savoir où je souhaitais faire mon premier stage professionnel. De plus, ils m'ont permis d'être plus à l'aise à l'oral et de mener seule une présentation sur le terrain. Enfin, ils m'ont appris l'importance de la participation dans les projets urbains. ”



150 étudiants

8 établissements d'enseignement supérieur partenaires

- AgroParisTech
- Université d'Évry Val d'Essonne
- École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles
- École Nationale Supérieure du Paysage Versailles Marseille
- École Spéciale d'Architecture
- Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Université Paris Est Créteil



Depuis la rentrée 2014, nous avons intensifié notre présence sur les réseaux sociaux et lancé une nouvelle formule de notre lettre d'informations. Avec notre Union régionale, nous avons mis en ligne une nouvelle plate-forme web, qui met en commun les actions et les ressources documentaires de tous les CAUE d'Île-de-France. Et nous donnons la parole aux Franciliens!

La minute métropole - C'est dit!

En résonance avec les débats sur la Métropole du Grand Paris, les CAUE d'Île-de-France proposent chaque semaine, depuis le mois de janvier, la pastille vidéo « la minute métropole ».

Ces courtes interviews permettent de découvrir le regard singulier et original de passants de la « métropole » ou d'acteurs de la société civile engagés dans la vie culturelle, économique, associative du territoire. Ils s'expriment sur leurs projets, expériences, inspirations.

En donnant la parole à tout un chacun, nous avons eu envie de faire un pas de côté par rapport aux discours plus technocratiques, administratifs

ou institutionnels. Cette mosaïque de portraits témoigne des récits de la métropole d'aujourd'hui, pour mieux l'imaginer demain. ■

4800

Le nombre de vues en sept mois, pour 26 vidéos.



Tom Boothe a cofondé le premier supermarché coopératif d'Île-de-France.



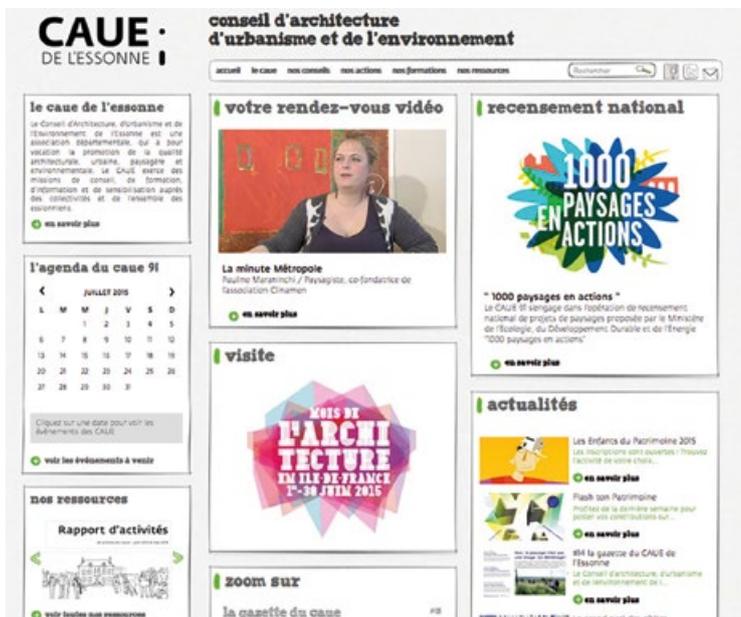
Eva Jaurena a quitté Londres pour Paris.



Hervé Zéh parcourt l'Île-de-France sept fois par semaine.



Daniel Favier rêve de flux chorégraphiés.



La plate-forme web des CAUE d'Île-de-France

Nos initiatives à l'échelle de la Région Île-de-France, avec notre Union régionale, sont très productives et innovantes. Et les ressources documentaires des huit CAUE franciliens forment une richesse inégalée.

Le nouveau site Internet des CAUE, en ligne depuis janvier 2015*, donne une meilleure diffusion à ces actions. Cette plate-forme commune permet aussi de mutualiser les actions des CAUE franciliens, qui ont, pour la plupart, lancé une nouvelle version de leur site, en cohérence avec cet espace commun. ■

www.caue-idf.fr + www.caue91.asso.fr

La Gazette du CAUE de l'Essonne



#D Pour mieux mettre en lumière les enjeux qui nous mobilisent et nous passionnent : le paysage, le pavillonnaire, la transition... notre Gazette est devenue thématique depuis l'automne 2014.

Ses objectifs restent identiques :

- raconter nos actions,
- faire témoigner celles et ceux que nous accompagnons,
- raconter comment notre territoire essonnien est constamment en mouvement, grâce à ses élus, ses

habitants, ses agents des collectivités et professionnels qui renouvellent profondément les pratiques d'aménagement.

Tous les deux mois, cette lettre d'informations permet de partager la richesse de ces expériences, nourrir l'échange et inspirer nos lecteurs. ■

10463

contacts de diffusion.

51 logements sociaux
Viry-Châtillon (91)
Observatoire de la qualité architecturale
Avril 2015



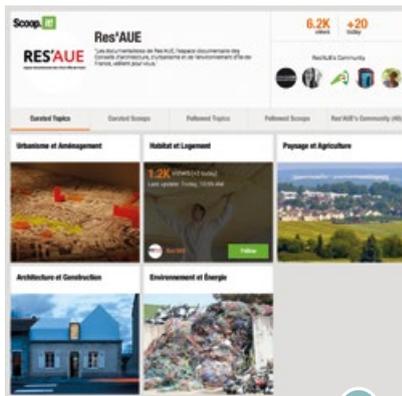
L'Observatoire régional de la qualité du logement s'enrichit avec le compte-rendu de l'opération de 51 logements sociaux à Viry-Châtillon (groupe 3F-Margot-Duclot Architectes Associés). Soulignons que depuis 2010, les analyses de l'Observatoire intègrent l'examen approfondi de la « qualité d'usage » des opérations de logements collectifs. Une évolution majeure.

Aux Ateliers de Cergy, la question était un appel à agir : « Transition écologique et énergétique... et si on commençait demain matin ? » Un dynamisme à l'image de l'événement, qui a envisagé le Sud francilien comme laboratoire pour « territorialiser la transition énergétique, écologique, urbaine et rurale » (*lire page 19*).

En partenariat avec la CCI Essonne, la SNCF, l'EPF Île-de-France, Véolia et les Ateliers maîtrise d'œuvre urbaine.

SUR LE TERRAIN, SUR LES RÉSEAUX

Sur notre RES'AUE et sur Scoop.It!, nous vous offrons une sélection d'informations sur ces thèmes : urbanisme et aménagement, habitat et logement, architecture et construction, paysage et agriculture, environnement et énergie. À suivre et à partager !



<http://resaue.caue-idf.fr>



L'actualité du CAUE de l'Essonne est également à suivre sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter.



Le conseil d'administration

Le CAUE de l'Essonne a été créé en 1979 par le Conseil général dans le cadre de la loi sur l'Architecture, qui affirme l'intérêt public de la qualité du cadre de vie. La gouvernance du CAUE est définie par des statuts types, approuvés par décret. Elle rassemble, au sein d'un Conseil d'administration, des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager, des représentants de la société civile.

Le président est choisi par le Conseil d'Administration parmi les représentants des collectivités territoriales. Ce mode de gouvernance fait du CAUE un espace privilégié de dialogue entre les acteurs du territoire.

Le mandat des administrateurs est de trois ans, renouvelable.

Le Conseil d'administration est composé de 21 membres et 4 invités permanents, répartis dans 4 collèges :

1^{er} collège : six représentants des collectivités territoriales désignés par le Conseil départemental (ex-Conseil général)

- Edouard Fournier, délégué du Conseil départemental de l'Essonne en charge des nouvelles technologies, président du CAUE 91 (réélu le 28 juin 2011, fin du mandat mai 2015) ;
- Claire Robillard, vice-présidente du Conseil départemental, vice-présidente du CAUE de l'Essonne ;
- Thomas Joly, conseiller départemental, vice-président du CAUE de l'Essonne ;
- Frédéric Petitta, vice-président du Conseil départemental ;
- Pascal Noury, maire de Morangis ;
- Jeannick Mounoury, maire des Granges-le-Roi.



La loi sur l'Architecture

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. [...] En conséquence [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. [...] »

>> Extrait de la Loi du 3 janvier 1977

1979

Création du CAUE de l'Essonne,
mis en place par le Conseil général
dans le cadre de la **loi sur l'Architecture**.

2^e collège : trois représentants de l'État

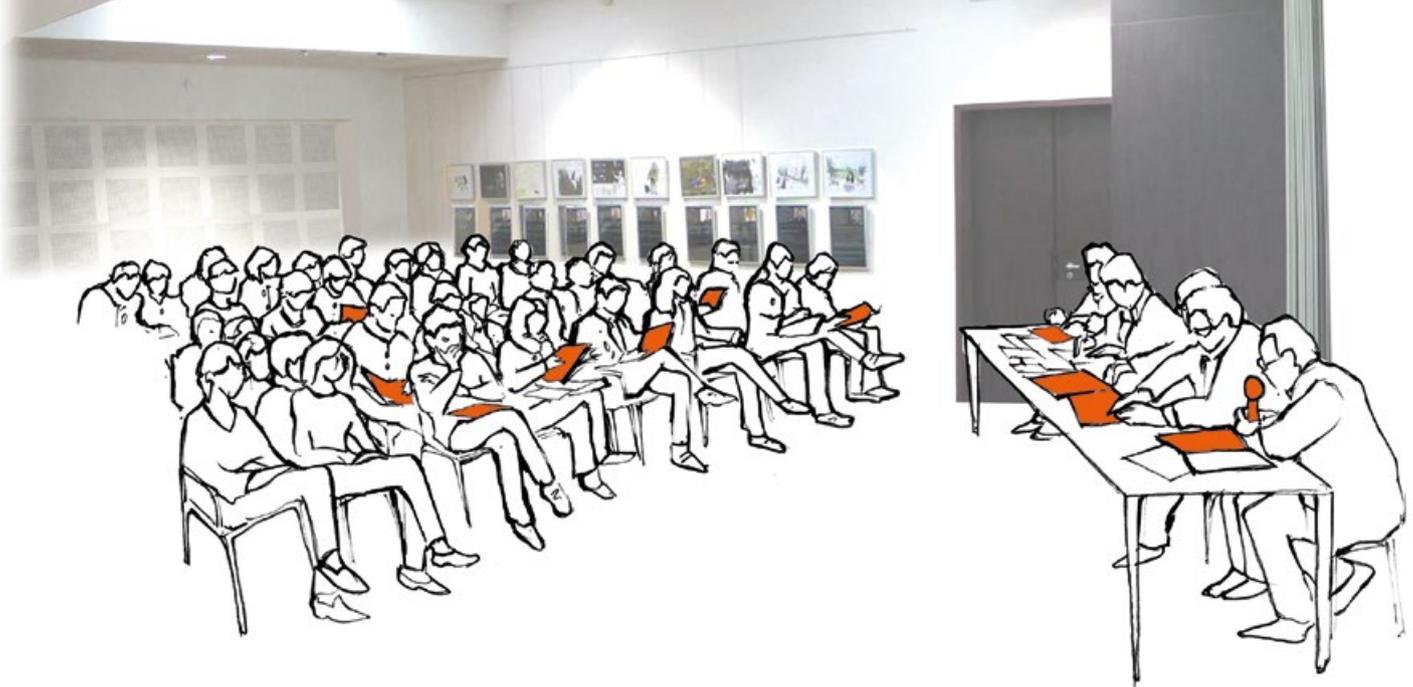
- Lionel Tarlet, directeur académique des Services de l'Éducation nationale ;
- Catherine Joanny, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine ;
- Yves Rauch, directeur de la Direction départementale des Territoires.

3^e collège : six personnalités nommées par le préfet, dont les centres d'intérêt ou les travaux sont liés aux problématiques propres aux CAUE

- Laurent Arnoult, architecte, représentant des Architectes de l'Essonne ;
- Laurent Delage, représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne ;
- Sandrine Zerbib, directrice de l'Association départementale pour l'Information sur le Logement ;
- Valérie Flicoteaux-Melling, architecte ;
- Thierry Laverne, paysagiste, représentant la Fédération française du paysage ;
- Claude Trescarte, d'Essonne Nature Environnement.

4^e collège : six membres élus par l'Assemblée générale

- Evelyne Bouzzine, directrice du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) ;
- Laurent Hudon, architecte ;
- Henry Mulsant, consultant, trésorier du CAUE 91 ;
- Daniela Pennini, architecte, urbaniste ;
- Béatrix Goeneutte, directrice de la Maison de Banlieue et de l'Architecture d'Athis-Mons ;
- Pierre Marcille, vice-président de la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France.



Un représentant élu par le personnel, siégeant avec voix consultative

- Béatrice Julien-Labruyère, paysagiste conseiller au CAUE de l'Essonne.

Des Invités permanents assistent aussi aux séances :

- Gilles Borie, expert-comptable au CAUE de l'Essonne ;
- Pierre Caperaa, commissaire aux Comptes du CAUE de l'Essonne ;
- Jean-Marc Chailloux, directeur du PACT Essonne ;
- Jean-Claude Houssinot, géomètre expert honoraire, membre d'honneur.

L'ensemble des adhérents compose, avec les membres du Conseil d'administration (CA), l'Assemblée générale du CAUE. Les adhérents sont représentés au sein du CA par 6 membres qu'ils élisent tous les 3 ans.

L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président. Elle délibère sur le programme d'actions proposé par le CA. Elle entend le rapport moral et financier qui établit le bilan de l'action du CAUE, vote le budget et approuve les comptes (article 3 des statuts). Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Le financement du CAUE provient :

- depuis le 1^{er} mars 2012, d'une fraction, votée par le Conseil départemental, de la part départementale de la Taxe d'Aménagement perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme déposés.
- des contributions liées à des conventions d'objectifs partenariales, conclues avec des collectivités ou des partenaires publics.
- des cotisations de ses adhérents. ■

Stagiaires pour l'année 2014-2015

Depuis sa création, le CAUE a vocation à accueillir de nombreux stagiaires du monde étudiant

- Agnès Camandona, Université Paris-Est Créteil
- Badr Benaissa, collègue François Couperin (Fontainebleau)
- Cerise David, École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles Marseille
- Hajar Zaida, Université d'Évry Val d'Essonne
- Jérémie Glombard, collègue Victor Hugo (Puisseaux)
- Julie Chouraqui, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Laila Bibote, Université d'Évry Val d'Essonne
- Nicolas Auroy, Université Paris-Diderot 7
- Thibaut Rivallin, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille.

Notre équipe permanente

L'équipe du CAUE de l'Essonne réunit des compétences et des expertises variées – architectes, paysagistes, urbanistes – afin de concilier problématiques environnementales, qualité paysagère, architecturale et urbaine. Elle répond ainsi aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités qu'elle accompagne.



Evelyne **LUCAS**,
architecte, directrice



Valérie **KAUFFMANN**,
paysagiste et urbaniste,
directrice adjointe



Béatrice **JULIEN
LABRUYERE**, paysagiste
conseiller



Christian **BINETRUY**,
architecte conseiller



Christine **LECONTE**,
architecte et urbaniste
conseiller



Clément **BRIANDET**,
paysagiste conseiller



Corinne **SEPTIER**,
assistante administrative



David **POTIN**,
infographiste, webmaster



Emilie **MARTIN**,
documentaliste



Enrico d'**AGOSTINO**,
architecte conseiller



Marcela **CONCI**,
architecte conseiller



Marianne **JEANNIN**,
assistante de direction,
comptable



Nolwenn **MARCHAND**,
architecte et paysagiste
conseiller



et Thomas **JOLY**,
élu Président du CAUE de
l'Essonne au CA du 10 juillet 2015

Venez échanger, travailler, vous former avec nous. Adhérez au CAUE de l'Essonne !

ADHÉRER AU CAUE 91, C'EST :

- **PRENDRE PART** aux décisions et aux orientations de la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée générale.
- **BÉNÉFICIER** d'une réponse prioritaire pour :
 - **être accompagné** dans l'élaboration de votre projet communal ou intercommunal (diagnostic, cahier des charges, documents d'urbanisme...). Dans ce cadre une convention est établie. L'intervention se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'oeuvre.
 - **être aidé** dans l'élaboration de votre projet d'habitat (construction, extension, rénovation énergétique...).
 - **être assisté** par un architecte ou un paysagiste aux jurys dans le cadre d'appels d'offres.
 - **être appuyé** dans l'organisation d'actions de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage (visites, parcours, conférences...).

- **BÉNÉFICIER** d'une information prioritaire pour :

- **être convié gratuitement** aux manifestations organisées par le CAUE (exposition, colloque, forum...).
- **être invité** aux formations, voyages d'étude à des tarifs préférentiels.
- **être destinataire** de nos publications (questions de terrain, cahiers d'étude, la gazette du CAUE de l'Essonne, rapport d'activités...).

- **INTÉGRER** le réseau CAUE pour :

- **disposer d'un accès privilégié** à RES'AU, l'espace documentaire des CAUE d'Ile-de-France (recherches documentaires, dossiers thématiques, veille...).
- **participer à la constitution** des Observatoires (des CAUE, de la qualité architecturale Ile-de-France, Essonne Aménagement Exemplaire).

TARIFS	
Particuliers, professionnels indépendants (les étudiants, chômeurs et retraités paient 50 % du tarif, joindre photocopie justificatif)	
individuel	20,00 €
soutien	150,00 €
bienfaiteur	200,00 €
Sociétés industrielles et commerciales, organismes professionnels, chambres consulaires,	
	350,00 €
Associations, Etablissements d'Enseignement	
	50,00 €
Communautés de Communes	
	1500,00 €
Communautés d'Agglomération	
	3000,00 €
Communes par habitant	
	0,10 €
Avec une cotisation minimum de	
	200,00 €
Et une cotisation plafond de	
	2 500,00 €

**L'adhésion est valable une année
à compter de la date d'inscription.**

Structure :

Prénom – NOM :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Adhère au CAUE de l'Essonne pour une durée d'une année et règle la somme de :

(voir les tarifs dans le tableau ci-dessus)

Souhaite une facture

CAUE DE L'ESSONNE :
CREDIT COOPERATIF Agence EVRY
code banque 42559
code guichet 00024
compte n° : 21026250704 - clé RIB 76

le :
Signature mandataire et cachet

CAUE •

DE L'ESSONNE | CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Maison départementale de l'habitat

1 bd de l'Écoute s'il pleut
91035 Évry cedex

Tél. : 01 60 79 35 44

Fax : 01 60 78 45 81

caue91@caue91.asso.fr

Association issue de la loi sur
l'Architecture du 3 janvier 1977,
financée sur fonds publics

Retrouvez-nous sur

www.caue91.asso.fr

